

- ❖ permettrait d'assurer que les ressources financières et humaines limitées du Bureau sont affectées à des activités bien planifiées et ce, par ordre de priorité;
- ❖ rendrait l'organisation le plus apte possible à faire face aux situations et aux demandes imprévues;
- ❖ permettrait d'élaborer une méthode de gestion des ressources informatiques qui tienne compte de la durée de vie des diverses composantes.

Le Bureau des passeports :

- ❖ complétera l'architecture des systèmes et déterminera les besoins d'un océan à l'autre, pour que le Plan puisse être mis en application d'ici quatre à cinq ans;
- ❖ mettra en place un système initial de saisie d'images et entreprendra la constitution d'une base de données d'images;
- ❖ choisira un prototype pour la conception d'un livret de passeport comportant de nouvelles caractéristiques de sécurité, qui décourageront la copie frauduleuse du document et faciliteront l'application ultérieure de technologies de l'image.

4. PLAN DE COMMUNICATION : COMMUNICATION EXTERNE

Le Bureau des passeports a développé des moyens de communication qui lui permettent de rester en contact avec divers organismes des secteurs privé et public et, en premier lieu, la population canadienne. Soucieux d'améliorer ces voies de communication, le Bureau élabore actuellement un Plan de communication détaillé qui :

- ❖ servira à promouvoir l'image de marque et les couleurs propres au Bureau, de façon à mettre en lumière sa spécificité;
- ❖ confirmera la nécessité d'améliorer les communications avec ses clients, ses associés et ses employés;
- ❖ permettra d'évaluer les besoins de chacun des groupes cibles;